

Notice info- annexe 12- 2018

**NOTICE D'INFORMATION PREALABLE**

**Séjour n°**



COORDONNEES DE L'ASSOCIATION

## La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports,  
bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée :  
IM075100382

CÉRET le 18/01/2021

### NOTICE D'INFORMATIONS –Séjour randonnées en Andorre Avec HOTANSA France, séjours Andorrans

**La sortie est ouverte aux adhérents de l'association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2020/2021 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP**

Nombre de participants: **20** au minimum 25 au maximum

Date : **du 27 juin au soir, au 3 juillet 2021.**

Déplacements : voitures personnelles, covoiturage conseillé

*L'organisateur se réserve de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.*

#### PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée : 4 jours de randonnée et 1 journée tourisme libre. Niveau rando promenade et rando. L'un des groupes encadrés par le guide de l'hôtel l'autre par l'animateur du séjour.

Départ de Céret le **27 juin** à pour arriver à **Soldéu à 17h.**

Retour, le 3 juillet au départ de **Soldéu** en direction de Céret, à partir de **9h.**

Heure de libération des chambres après le petit déjeuner.

#### HEBERGEMENT

**Hôtel Himalaya, 4 étoiles, normes locales en chambres doubles. Pique-nique le midi sauf le jour du départ. Autres repas en buffet libre, à volonté, avec eau et ¼ de vin par personne.**

#### COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à 415 € par personne, assurance annulation facultative non comprise (21€).

Remboursement des sommes versées en cas de dispositions sanitaires rendant impossible le déroulement du séjour.

Ce prix comprend :

- l'hébergement (base chambre double)
- les repas en buffet libre, à volonté, avec eau et ¼ de vin par personne (pic-nique le midi sauf le jour du départ),
- la contribution tourisme à la F.F.Randonnée,
- la contribution à La Randonnée Cérétane (5€),
- l'accompagnement des randonnées par un animateur de La Randonnée Cérétane et / un guide de l'hôtel.

Ne sont pas compris :

- Le voyage AR, jusqu' à **Soldéu**
  - Le parking de l'hôtel, facultatif à régler sur place.
  - Le supplément chambre individuelle (19€ par nuitée).
  - L'accès à la zone SPA piscine (6€ par jour par personne).
  - Les pourboires éventuels.
  - Les assurances facultatives (annulation séjour)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"*

## Notice info- annexe 12- 2018

Les préinscriptions sont ouvertes à compter du **1<sup>er</sup> février 2021**. **Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 120€** (chèque à l'ordre de l'association : Randonnée Cérétane )

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du **1<sup>er</sup> avril 2021**  
En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par le Club.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association Randonnée Cérétane proposera aux pré-inscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours.  
Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

### ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de l'inscription, à une assurance annulation individuelle facultative.

### PAIEMENTS

Acompte de 120 € à la préinscription.

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le **20 mai 2021**

**Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association « La Randonnée Cérétane »**

Pour les garanties individuelles se reporter aux annexes 10 et 11 (disponibles sur le site : randoceretane.org )

### DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule (**340 kms** aller-retour plus les déplacements sur place)

Chaque équipage constitué gèrera la côte part de chacun au frais du déplacement.

### CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage aux conditions financières suivantes :

- annulation faite avant le **20 mai 2021** retenue de 120€.
- annulation après le 20 mai 2021 : retenue de 100 % du montant total du séjour

### RECOMMANDATIONS

Il convient d'être correctement entraîné à la pratique de la randonnée, une liste de l'équipement nécessaire vous sera fournie avant le départ.

### DIVERS

Une réunion vous sera proposée

Il est indispensable d'y être présent

Le nombre de participants étant limité à **25** personnes, les inscriptions seront closes après atteinte de ce chiffre.

Le responsable du séjour :  
Jacques COURTEAU  
06 89 69 46 11

**Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association Randonnée Cérétane**

Notice info- annexe 12- 2018

2021